

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 897/2023****SEANCE DU 5 DECEMBRE 2023**

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 27
- Votants : 34

Pour : 29
Contre : 00
Abstention : 05

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le : 11.12.23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le vingt-neuf novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Etaient présents

M. Yann BOMPARD, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Valérie ANDRES, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Patrice DUPONT, Mme Aline LANDRIN, M. Armand BEGUELIN, Mme Christiane LAGIER, M. Claude BOURGEOIS, M. Michel BOUYER, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Christine JOUFFRE, Mme Chantal GRABNER, M. Patrick PAGE, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Joëlle CHALANDON, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI, Mme Frédérique VIDAL, M. Christian GASTOU

Absents représentés

M. Denis SABON représenté par Mme Catherine GASPA
M. Xavier MARQUOT représenté par M. Patrice DUPONT
M. Bernard VATON représenté par Mme Carole NORMANI
M. Nicolas ARNOUX représenté par Mme Céline BEYNEIX
M. Jean-Dominique ARTAUD représenté par M. Jonathan ARGENSON
M. Cédric ARCHIER représenté par Mme Valérie ANDRES
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU

Absente

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jonathan ARGENSON est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

**N° 897/2023**

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

ACHAT PUBLIC – FOURNITURE DE VEGETAUX**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique et ses articles R 2124-2 1°, R 2161
appels d'offres ouverts ;

Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures courantes et services ;

Considérant les besoins récurrents du service Espaces verts de la Ville d'Orange en fourniture de végétaux ;

Considérant qu'il convient de lancer une procédure de consultation afin de conclure un nouveau marché dont les besoins sont estimés à 320 000 € HT sur 4 ans ;

Considérant l'appel d'offre ouvert publié au BOAMP & JOUE le 9 octobre 2023, en vue de conclure un accord cadre à bons de commande mono attributaire d'une durée de 4 ans, selon les montants suivants :

- Lot 1 Fourniture de plantes à massifs : 35 000 € HT mini – 140 000 € HT maxi
- Lot 2 Fourniture d'arbres : 15 000 € HT mini – 55 000 € HT maxi
- Lot 3 Fourniture d'arbustes et de vivaces : 12 000 € HT mini – 50 000 € HT maxi
- Lot 4 Fourniture et mis en culture de fleurs : 20 000 € HT mini – 80 000 € HT maxi

Considérant les critères de jugement proposés :

- Prix 50%
- Valeur technique de l'offre 50%

Les Sous-critères de la valeur technique sont :

Condition de livraison pondérée à 15%

Délai de livraison pondéré à 40%

Process de valorisation des déchets pondéré à 20%

Références de marchés de même nature pondéré à 25%

Considérant qu'à l'issue de cette consultation, 10 offres ont été déposées ;

Considérant Le rapport d'analyse des offres présenté aux membres de la CAO du 9 novembre 2023, le résultat est le suivant :

Lot n°1 : FOURNITURE DE PLANTES A MASSIFS

Candidats	Total	Classement
EARL MELQUIOR CLAUDE	92.500	1

Lot n°2 : FOURNITURE D'ARBRES

Candidats	Total	Classement
PEPINIERES JACQUET	92.000	1
CEDPH	80.348	2
PEPINIERES DANIEL SOUPE ---	60.470	3
EARL MELQUIOR CLAUDE	55.223	4
BRL ESPACES NATURELS	45.349	5

Lot n°3 : FOURNITURE D'ARBUSTES ET DE VIVACES

Candidats	Total	Classement
PEPINIERES JACQUET	94.500	1
PILAUD végétaux diffusion	84.492	2
PEPINIERES PATRICK BROCARD	80.089	3
BRL ESPACES NATURELS	75.825	4

Lot n°4 : FOURNITURE ET MISE EN CULTURE DE FLEURS

Ce lot est déclaré sans suite au motif d'intérêt général.

Les besoins de la collectivité ont évolué et les exigences techniques dans le cahier des charges concernant le transport des colonnes fleuries doit être repris afin d'intégrer ledit transport, car en l'étant elles rendent impossible le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Considérant que les crédits correspondants seront prévus au budget principal 2023 et suivants ;

A l'unanimité (5 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Frédérique VIDAL, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Bernard VATON)

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision des membres de la Commission d'appel d'offres réunie en date du 9 novembre 2023 ;

Article 2 : d'attribuer les marchés comme suit :

LOT 1 : Fourniture de de plantes à massifs attribué à la société MELQUIOR ;

LOT 2 : Fourniture d'arbres à la société PEPINIERES JACQUET ;

LOT 3 : Fourniture d'arbustes et de vivaces attribué à la société PEPINIERES JACQUET

Article 3 : d'autoriser le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces relatives à ces marchés ;

Le Secrétaire de séance
Jonathan ARGENSON



Le Maire
Yann BOMPARD

